|  |
| --- |
| **Modèle de clause contractuelle arbitrale** |

**Modèle de clause arbitrale à insérer à tout contrat :**

« Tout litige découlant ou en rapport avec le présent contrat sera exclusivement soumis au [*nom de l’organisme ou de(s) l’arbitre(s) auquel / devant le(s)quel(s) sera soumis l’arbitrage, par exemple* : le secrétariat de règlement des différends du Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada ou à son successeur] et définitivement tranché suivant la procédure établie au [*règles ou loi applicables à l’arbitrage, par exemple* : Code canadien de règlement des différends sportifs, tel qu’amendé de temps à autre]. »

**Précisions facultatives :**

* Le nombre d’arbitres sur le Comité d’appel (*habituellement 1 ou 3*) :

« Le Comité d’appel sera composé de [*1 ou 3*] arbitre(s). »

* La langue de l’arbitrage :

« L’arbitrage aura lieu en [*anglais, français, espagnol, autre*]. »

* Le lieu de l’arbitrage :

« L’arbitrage aura lieu à [*ville, pays ou tout lieu déterminé par les parties contractantes*]. »